



## **Procès Verbal Assemblée Générale Ordinaire du 14 mars 2022**

Les membres des Seniors Golfeurs de Bretagne ont été convoqués, par courriel le 15 Février 2022, pour se réunir en AGO le 14 Mars 2022 à la Base de Plein Air de Guerlédan à 10h.

Le président de séance ouvre l'AGO à 10h avec l'ordre du jour suivant :

- Mot du Président, ouverture de l'AGO
- Rapport Moral du Président
- Bilan sportif de l'année écoulée
- Bilan financier 2021
- Budget Prévisionnel 2022
- Calendrier 2022, compétitions, règlements
- Election du tiers sortant
- Questions diverses

Après émargement des représentants des clubs, 31 associations sur les 38 sont présentes ou représentées. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

En l'absence du Président Yannick Cochet et de la Vice-Présidente Elisabeth Lagrassière, la présidence de l'AGO est assurée par le doyen du Comité Directeur, Jacques Binet, trésorier.

Il donne lecture d'un courrier de Yannick Cochet qui remercie les participants, leur souhaite la bienvenue et précise que son absence est due à des raisons familiales.

Il donne ensuite lecture du rapport moral du Président Cochet qui est adopté à l'unanimité

### **Bilan sportif de l'année écoulé**

Le bilan sportif 2021, présenté en partie dans le rapport moral du président est complété par Daniel Ligot, responsable de la commission sportive.

Présentation et félicitations entre autre à celles et ceux qui ont brillé dans l'ordre du mérite  
Rappel des résultats des compétitions en charge de SGDB : Hermine et Bretagne/Pays de Loire  
Présentation des résultats des compétitions nationales et de ligue.

## **Bilan Financier 2021**

Présentation par le trésorier des comptes de l'année

Les recettes ont été de 17 041.12€, les dépenses s'élèvent à 15 267.96€ . L'excédent se monte à 1 773.16€. Le solde du compte courant est de 9 056.01€ et celui du compte sur livret est de 12 343.07€.

Les finances saines permettent de maintenir la cotisation des clubs à 50€

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

## **Budget prévisionnel**

Le trésorier présente le budget prévisionnel 2022

Evolution pour 2022 concernant la subvention pour les départements :

Allocation pour une valeur de 250€ de balles logotées SGDB que les délégués départementaux pourront utiliser à souhait ; allocation complétée par une subvention de 100€ remboursée sur facture pour frais engagé par le département.

Le trésorier et trésorier adjoint profitent de l'occasion pour faire la promotion des pulls avec logo SGDB et à compter de cette année des polos blancs avec le logo SGDB. Logistique assurée par Joël Le Grouyer

En vue de la compétition Bretagne/Pays de Loire, présentation d'une réflexion en cours au CODIR pour trouver quel serait la meilleure solution pour permettre aux joueurs bretons d'avoir une marque commune, par exemple polos ou casquettes avec ou non participation financière des joueurs des clubs qualifiés.

Budget prévisionnel adopté à l'unanimité

## **Calendrier 2022**

Le responsable de la commission sportive, Daniel Ligot, présente le calendrier 2022 des compétitions ainsi que les divers règlements. Tous ces éléments figurent sur le site internet SGDB et sont téléchargeables. Les membres de l'assemblée le remercient ainsi que les délégués départementaux pour l'élaboration de ce calendrier qui est toujours compliquée. Il précise deux points de règlement pour les championnats individuels seniors et seniors 2 de 2022, informations qui figurent dans le vadémécum de la ligue, à savoir :

Les 3 meilleurs résultats toutes séries confondues, du championnat 2021 sont qualifiés d'office pour 2022 et seront hors quota des championnats départementaux ;

Un senior 2 (anciennement vétérans) ne pourra pas participer au championnat individuel seniors (la mise à jour dans le vadémécum de la ligue a été faite).

Cette année nous accueillons la rencontre Bretagne Pays de la Loire qui se déroulera les 13 et 14 septembre sur les parcours de Ploemeur et Val Quéven.

Rappel : Coupe des responsables seniors à l'Odet le vendredi 6 mai.

### **Election du tiers sortant**

Rappel par le secrétaire René Charles des membres sortants : Michel Bernard, Jacques Binet et Jean-Luc Renaud. Seul Jacques et Jean-Luc se représentent. Ils sont élus à l'unanimité

### **Hermine 2022**

Daniel Ligot présente les évolutions du règlement de l'Hermine 2022 (visible sur le site SGDB): 2 ou 3 qualifications départementales et 1 Open par département auquel peuvent participer tous les joueurs des 4 départements. Nécessité d'avoir participé au moins à 2 compétitions pour pouvoir accéder aux ½ finales.

Alain Mariaud nous présente le fichier Excel qu'il a créé pour faciliter la sélection des joueurs qualifiés pour les 1/2 finales et la finale Hermine. Le fichier et le support de présentation sera transmis aux délégués départementaux. Les membres de l'assemblée le remercient et le félicitent pour le travail accompli.

### **Questions diverses**

Présentation par Joël Le Grouyer de l'affiche de la LISA, compétition seniors en Scramble à 2 (caritative au profit des enfants atteints de cancers et leucémies) organisée dans le 35. Qualifications avec finale départementale. Il propose à tous les départements et responsables seniors des clubs de voir s'il est possible de mettre en place ce type de compétitions dans leur club.

**Après épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 12h.**

Les Secrétaires  
René CHARLES et Cyril CHOPPIN

### **Réunion du CODIR suite à fin d'AG**

Cette réunion a confirmé la composition du bureau

- a. Président : Yannick COCHET
- b. Vice-Présidente : Elisabeth LAGRASSIERE
- c. Secrétaire : René CHARLES
- d. Trésorier : Jacques BINET
- e. Secrétaire adjoint : Cyril CHOPPIN de JANVRY
- f. Trésorier adjoint : Joël LE GROUYER
- g. Responsable commission sportive : Daniel LIGOT